

SECRETAIRE DE SEANCE :

Marjolaine BLANDIN

MEMBRES DE LA COMMISSION

NOM	PRENOM	FONCTION	STRUCTURE	
CABELGUEN	Gaël	Volontaire	AIDES 44	Présents
HORSPENGER	Marie	Animatrice prévention et réduction des risques	AIDES 44	
GOUGUET	Laurie	Déleguée d'actions	AIDES 72	
LOUANGES	Marie	Déleguée d'action	CAARUD / AIDES 85	
BLANDIN	Marjolaine	secrétaire	COREVIH PDL	
BLATIER	Audrey	Coordinatrice	COREVIH PDL	
MANNEVILLE	Claire	Chargée de mission animation réseau	S.I.S Délégation Centre Ouest	
MOUNOURY	Olivier	médecin	UCSA CHU Nantes	
MAUILLON	Damien	médecin	UCSA CHU Angers	Excusés
MALO	Pascal	Animateur d'actions et d'accompagnement	AIDES 44	
LEUX	Sophie	Déleguée d'actions	AIDES 49	
BERROUET	Yohan	Délegué d'actions / Permanent	AIDES 53	
ISOARDO	Karelle	coordinatrice	AIDES 53/72	
FEDERKEIL	Laurent		ANTEA	
BRIEND	Valérie		Centre fédératif - CHU NANTES	
MARIONNEAU	Jean	médecin	CH le Mans	
FLET	Laurent	Pharmacien	CHU de Nantes	
LE GEAYS	Bertrand		CSAPA	
PONDAVEN	Valérie	action sanitaire	direction régionale administration pénitentiaire	
MAILLARD ROUGER	Clotilde	Chef de service	médecine légale CHU Angers	
CHABOT	Laurent	médecin	SAU CH Laval	
MALINGE DUBRE	Marnelle	Cadre	SMIT CHU Angers	
BRULET	Virginie		UCSA CHU Nantes	
GUYMARD	Thomas	Infectiologue	UCSA CHD Vendée	
LIRE		IDE	UCSA Fontenay	
INVITÉS				
DUCLUZEAU	Marie-Thérèse	REVIH 49	Infirmière	Excusés
NICOLAU	Pierre-Emmanuel	Chef de service	Aurore – L'Entract'	
NOUIOUAT	Ridha	Chargé de mission milieu carcéral	Sidaction	Présents

L'ordre du jour est le suivant :

- | | | |
|------|--|---|
| I. | Présentation des projets Sidaction | 3 |
| II. | Le projet de formation mis en place par la commission prison du COREVIH PDL | 4 |
| III. | Le dossier A.E.S | 4 |
| IV. | L'état des lieux des pratiques de dépistage du VIH et l'harmonisation des pratiques (présentation des enquêtes nationales PEVA CARE et PRIDE 2 sera effectuée) | 4 |
| V. | Ordre du jour de la prochaine réunion | 5 |

I. Présentation des projets Sidaction en milieu pénitentiaire

M. NOUIOUAT Ridha - présente :

L'association Sidaction :

Elle a pour vocation de lutter contre le Sida en récoltant des fonds pour financer la recherche, des programmes de prévention et des aides aux personnes atteintes par le virus et à leurs proches. Cette association a été reconnue d'utilité publique en 1998.

Elle mène des actions dans 28 pays au total, en France ainsi que dans les pays en voie de développement, particulièrement concernés par l'épidémie.

Bref historique :

L'association a été fondée en 1994, sous le nom 'Ensemble contre le Sida' (ECS). Elle est issue d'un collectif d'associations, de chercheurs et de médecins, alors impuissants face à la maladie, car aucun traitement efficace n'avait été découvert pour lutter contre ce virus. Line Renaud est la vice-présidente de cette association depuis sa création. La première manifestation télévisuelle du Sidaction a lieu le 7 avril 1994. Deux fondations ont initialement apporté leur expertise à l'association naissante et l'ont aidé à gérer les sommes récoltées et à financer des programmes scientifiques : la Fondation de France (FDF) et la Fondation pour la recherche médicale (FRM).

Après s'être émancipée de ces deux partenaires, l'association est rebaptisée Sidaction en 2004.

Les fonds que verse Sidaction sont répartis en 3 parties :

1/3 pour la recherche

1/3 pour la lutte contre le Sida au niveau national

1/3 pour la lutte contre le Sida au niveau international

La mission hépatites et VIH en milieu carcéral :

En 2004, pour les 10 ans de l'association un point est réalisé sur les différents projets menés jusqu'alors.

Émerge alors l'idée de réaliser des projets dans le milieu carcéral car l'association verse à ce moment très peu de financement en direction de ces projets alors qu'il est reconnu qu'il existe un besoin.

Depuis 2004, environ 30 projets en milieu carcéral sont financés pour un montant d'environ 300 000€. L'association mène un travail pour assurer la pérennité de ces projets. Ces projets sont dits « mission hépatites et VIH ».

Une fois par an, Sidaction organise une journée thématique prison. Cela permet aux différents acteurs de projets en établissements pénitentiers de se rencontrer physiquement et permet des échanges directs. [plus d'informations – [PJ 1- extrait du site Internet de Sidaction](#)

Autres informations :

La SFLS a été sollicité cette année par Sidaction, pour que les COREVIH s'attache à cette question de la santé en milieu carcéral [prison/VIH], accès aux traitements, veille contre les discriminations, études sur l'accès à l'information ; palier aux manques s'il en existe [autant pour les détenus que pour les personnels]...

En projet :

- Guide d'intervention en Prison (à destination des associations)

- Cartographie nationale des projets en milieu carcéral sur le site Internet de Sidaction.

--

[PJ 1- extraits du site Internet de Sidaction](#)

II. Le projet de formation mis en place par la commission prison du COREVIH PDL

- Concernant la mise en place des formations par la commission prison, celle-ci souhaiterait la destiner :
 - Aux personnels des UCSA
 - Aux personnels des établissements pénitenciers [notamment les surveillants]
 - Aux détenus

En réalisant une formation composée de différents modules voici les premiers axes avancés :

- Un module sur l'écoute / l'entendabilité
- Un module les représentations de la sexualité, du VIH..
- Un module sur le VIH/sida (modes de transmissions,...)

Pour mener à bien ces formations, l'implication des UCSA est réellement indispensable, elles doivent être impliquées car ce sont les instances qui ont en charge de la santé dans les établissements pénitenciers et donc reconnues par les instances telles que l'A.R.S, la DGS pour aborder ces points de santé au sein de leur établissement, elles en ont toute la légitimité.

De plus, les structures extérieures peuvent ne pas être considérées comme légitime pour des formations du personnel pénitencier/des détenus par les directions de ces établissements.

En parallèle, travailler avec les COPIL (comité de pilotage) de chacun des établissements où l'on souhaite mener cette/ces formation/s. [les COPIL doivent être des instances mise en place dans tous les établissements] et la DISP (direction inter-régionale des services pénitenciers).

Un autre partenaire à envisager est l'OIP (observatoire international des prisons).

➤ Les UCSA :

Elles sont en demandes de documents concernant le domaine de la santé sexuelle et sur la sexualité en institutions.

Ces unités cherchent comment diffuser des informations au sein des établissements. Il est relevé pendant la réunion que dans chaque bâtiment se trouvent des panneaux d'affichages (à fonds verts) réservé à la diffusion d'information de l'UCSA de l'établissement.

Toutefois, ces unités font face à de réelles difficultés de terrain notamment des interrogations hors des horaires d'ouverture des UCSA.

➤ UCSA / traitement d'urgence

L'équipe de l'UCSA de Nantes a travaillé sur un document (affiches et flyers) sur le traitement d'urgence – cf. PJ 2 – UCSA Nantes traitement urgence VIH, ce document est actuellement diffusé uniquement dans l'UCSA.

➤ Formation actuelle de l'association AIDES :

Au niveau national, AIDES réalise des formations à l'ENAP [École nationale de l'administration pénitentiaire], une convention INPES a été signée pour la formation du personnel pénitentiaire.

En Pays de la Loire, des formations concernant l'approche relationnelle / l'écoute sont réalisées, un travail sur le savoir-faire/savoir être, sur l'entendabilité, la dicibilité du VIH.

III. Le dossier A.E.S – Accident d'exposition au sang professionnel

La commission A.E.S du COREVIH Pays de la Loire a réalisé un dossier type pour la prise en charge d'un A.E.S professionnel, ce dossier sera diffusé à grande échelle (5000 envois dans la région) prochainement. Il sera également publié sur le site Internet du COREVIH Pays de la Loire.

Les personnes présentes ont reçu un exemplaire papier de ce document (ce document n'est pas « figé », il peut être adapté à sa structure).

La première page du dossier est déclinable sous forme d'affiche.

Cf. PJ 3

IV. L'état des lieux des pratiques de dépistage du VIH et l'harmonisation des pratiques (présentation des enquêtes nationales PEVA CARE et PRIDE 2)

Ce point n'a pas été abordé lors de la réunion – cf. point V. Ordre du jour de la prochaine réunion.

V. Ordre du jour de la prochaine réunion

- Nomination du ou des animateur(s) de la commission Prison
- Présentation des études : PREVA CARE et PRIDE2 par des intervenants extérieurs à confirmer (Dr. Laurent MCIHEL – Psychiatre des Hôpitaux - Praticien Hospitalier –Inserm U669 et Dr. Christine BARBIER - DGS)
- Présentation des formations déjà existantes par les différentes associations
- Réflexion concrète sur le contenu des modules de formations

Date de la prochaine réunion :

Consultation du sondage de disponibilités [doodle] :

<http://doodle.com/vufmqg564ddsugfz>

Lieu : CHU de Nantes - Hôtel Dieu